

FAQ Enseignants / Encadrants

Mise à jour septembre 2021

Bienvenue, cette foire aux questions est faite pour vous !

Elle recense les principales questions et vous indique l'ensemble des points clés à respecter dans le cadre de notre collaboration. Ces éléments sont issus de la convention qui lie l'association 100 000 entrepreneurs et le Ministère de l'Éducation Nationale depuis sa création en 2007.

Et si vous ne trouvez pas la réponse, **connectez-vous en visio le jeudi de 13h à 13h30 !**

Un membre de l'équipe Coordination sera ravi d'échanger avec vous

[Lien visio Zoom par ici](#) en libre accès sans inscription.

1. Comment puis-je créer une intervention ?
2. En quoi consiste un témoignage ?
3. Combien de temps dure un témoignage et comment se déroule-t-il ?
4. Je viens de créer ma demande d'intervention, quelle est la prochaine étape ?
5. Je souhaite programmer une intervention pour 3 classes de (...). Quel format dois-je choisir ?
6. Qu'est-ce qu'un speed-meeting ?
7. Qu'est-ce qu'une opération de sensibilisation ?
8. Quels types d'entrepreneurs interviennent ?
9. Peut-on demander une intervention autour d'un métier en particulier ? Avez-vous une liste d'entrepreneurs à nous transmettre ?
10. Comment contacter un entrepreneur ?
11. Je n'ai pas été contacté par l'entrepreneur, que dois-je faire ?
12. Combien de temps à l'avance dois-je programmer une intervention ?
Puis-je programmer une intervention du jour au lendemain ?
13. Je souhaite m'inscrire et je ne trouve pas mon établissement sur la plateforme. Que dois-je faire ?
14. Ma situation professionnelle a changé (j'ai changé de structure, de profession, je suis à la retraite, etc...). Que dois-je faire ?
15. J'enseigne dans 2 établissements, que dois-je faire ?
16. Quelle adresse mail dois-je renseigner ? Personnelle ou académique ?
17. Que puis-je faire avec un groupe de 10 élèves seulement ?
18. Je souhaite organiser une intervention un peu particulière, que dois-je faire ?
19. Je ne travaille pas dans un établissement scolaire mais dans une autre structure et j'encadre/accompagne des jeunes, le processus d'inscription est-il le même ?
20. Puis-je contacter un entrepreneur déjà venu témoigner pour ma classe ?
21. J'ai fait une demande d'intervention mais je ne la vois pas sur mon espace personnel, est-ce normal ?
22. D'autres questions ? On est là pour vous en visio le jeudi à 13h !

**Toute l'équipe 100 000 entrepreneurs vous remercie pour votre mobilisation
au service des jeunes et vous souhaite de belles rencontres d'entrepreneurs !**

Pôle Coordination joignable par mail coordination@100000entrepreneurs.com et au **01 76 43 13 16**

1/ Comment puis-je créer une intervention ?

OPTION 1 : Je n'ai pas encore de compte Enseignant/Encadrant

- Je m'inscris via ce lien : <https://gestion.100000entrepreneurs.com/enseignant/inscription>, en me rattachant à mon établissement/ma structure par son code postal.

[Si établissement non référencé voir question 13](#)

OPTION 2 : J'ai déjà un compte Enseignant/Encadrant

- Je me connecte sur mon compte avec mes identifiants
- Je clique sur l'onglet "Mes demandes"
- Je choisis le type d'intervention (intervention individuelle, opération de sensibilisation ou speed-meeting) en tenant compte des conditions nécessaires
- Je propose mes dates/créneaux horaires en respectant le délai minimum de 4 à 6 semaines
- Je renseigne le nombre de classes, le niveau des élèves
- J'ajoute un commentaire contextuel pour faciliter le choix de(s) entrepreneur(s) bénévole(s)
- Je peux consulter le **guide de préparation dédié** pour m'aider à préparer (dans onglet Boîte à outils)

2/ En quoi consiste un témoignage ?

Nos témoignages ont pour but de **transmettre la culture et l'envie d'entreprendre chez les jeunes**.

Ces rencontres entre un ou plusieurs intervenants et les élèves ne sont surtout pas un cours magistral sur l'entrepreneuriat mais **un échange où les jeunes participent, posent des questions et rebondissent** sur les sujets abordés.

Partager son expérience, son parcours pro/perso, dédramatiser l'échec, (re)donner confiance en soi, booster l'ambition, valoriser l'effort, la persévérance, illustrer le lien entre les matières et le monde de l'entreprise...

3/ Combien de temps dure un témoignage et comment se déroule-t-il ?

Un témoignage 100 000 entrepreneurs dure 2 heures. Ce format est nécessaire pour permettre un échange riche entre vos élèves et l'intervenant.

- l'intervenant présente son parcours pro/perso et pose des questions aux jeunes - Les jeunes ont également préparé l'intervention et posent leurs questions à l'intervenant

Vous pouvez consulter et vous appuyer sur le **guide de préparation Enseignant/Encadrant** si nécessaire (conseils, exercices de préparation pour les élèves, exemples de questions, etc...). Il est accessible directement depuis votre espace personnel dans l'onglet "Boîte à outils".

4/ Je viens de créer ma demande d'intervention, quelle est la prochaine étape ?

Côté 100 000 entrepreneurs, **vosre demande sera consultée et validée par notre équipe dans les 48h ouvrées**. Si besoin d'informations supplémentaires, nous vous contacterons.

De votre côté, vous commencez à préparer vos élèves en vous aidant du **guide de préparation Enseignant/Encadrant** (accessible depuis votre espace personnel dans l'onglet "Boîte à outils" ou sur simple demande) qui vous explique notre méthodologie et vous donne un cadre de principe.

Et dès qu'un entrepreneur se positionne sur votre demande d'intervention, vous recevez un **mail de mise en relation** (vérifiez également vos spams) **et vous devez le contacter pour préparer ensemble** l'intervention.

5/ Je souhaite programmer une intervention pour 3 classes de (...). Quel format dois-je choisir ?

Vous avez le choix entre un [speed-meeting](#) (voir question 6) et une [opération de sensibilisation](#) (voir question 7).

6/ Qu'est-ce qu'un speed-meeting ?

Un speed-meeting s'organise avec au minimum 60 élèves et s'articule de la manière suivante : vous composez des groupes de 8-10 élèves et chaque groupe rencontre un intervenant par échanges de 30min en respectant la durée totale de 2h. **Retrouvez les conditions de ce format sur la page "créer une demande" de votre espace personnel.**

7/ Qu'est ce qu'une opération de sensibilisation ?

Il s'agit de sensibiliser plusieurs classes en même temps ou sur plusieurs jours d'affilée dans une semaine. Chaque classe rencontre un entrepreneur pour une durée d'intervention de 2h. **Retrouvez les conditions de ce format sur la page "créer une demande" de votre espace personnel.**

8/ Quels types d'entrepreneurs interviennent ?

Nos entrepreneurs sont **issus de différents secteurs d'activité**, ce qui rend leurs **témoignages les plus riches possible**. L'objectif est d'**ouvrir le champ des possibles, de montrer aux jeunes la diversité des parcours d'entrepreneurs** et le fait qu'il n'y a **pas de voie unique**. Toutes les formes de réussite doivent être valorisées, il s'agit d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat au sens large donc sans spécificité métier.

Un entrepreneur peut être un chef d'entreprise mais également intrapreneur, salarié, étudiant entrepreneur dès lors qu'il a envie de partager son parcours avec les jeunes, ses succès autant que les difficultés rencontrées et donc **transmettre les valeurs entrepreneuriales** telles que la persévérance, l'ambition, l'audace et la capacité de rebond.

9/ Peut-on demander une intervention autour d'un métier en particulier ? Avez-vous une liste d'entrepreneurs à nous transmettre ?

Tous nos entrepreneurs interviennent bénévolement et se positionnent d'eux-mêmes sur vos interventions selon différents critères : disponibilité, proximité, type d'établissement ou type de filière. La convention qui lie l'association et le Ministère de l'Education Nationale garantit déontologiquement aux entrepreneurs que nous ne diffusons pas de liste globale directement auprès des établissements.

L'intérêt pour les jeunes est d'**éveiller leur curiosité et leur ouverture au monde** de l'entreprise, de **découvrir toutes les formes de réussite** pouvant être valorisées : il s'agit d'une **sensibilisation à l'entrepreneuriat au sens large donc sans spécificité métier**. [Voir le type d'intervenant bénévole](#). (voir question 8)

Vous pouvez éventuellement dans la zone commentaire indiquer votre souhait particulier ou de métier lors de la création de l'intervention. C'est une possibilité mais en aucun cas une obligation (sans garantie de notre part) qui réduit les chances qu'un entrepreneur se positionne.

Sachez que la plupart des entrepreneurs peuvent faire découvrir aux jeunes les grandes fonctions de l'entreprise : commercial/vente, ressources humaines, finance/comptabilité, administration et gestion générale...

10/ Comment contacter un entrepreneur ?

Vous ne pouvez contacter un entrepreneur **que lorsque celui-ci s'est positionné pour intervenir dans votre établissement**. A ce titre, vous recevez ses coordonnées (téléphone, mail) par un mail de mise en relation afin de préparer ensemble l'intervention programmée. Cette phase de préparation avec l'entrepreneur ainsi que la préparation avec vos élèves garantit le succès et l'interactivité entre tous les participants le jour J.

11/ Je n'ai pas été contacté par l'entrepreneur, que dois-je faire ?

En tant que titulaire du compte et de votre demande, **c'est à vous à contacter l'intervenant** qui a choisi votre intervention **grâce aux coordonnées reçues via le mail de mise en relation**. Pensez à vérifier vos mails (spams inclus). Retrouvez également ces informations en vous **connectant régulièrement à votre espace personnel**, véritable tableau de bord de vos demandes passées et à venir. Tous les entrepreneurs positionnés y figurent, avec le rappel de leurs coordonnées ainsi que le rappel du jour et du créneau horaire d'intervention.

12/ Combien de temps à l'avance dois-je programmer une intervention ? Puis-je programmer une intervention du jour au lendemain ?

Le délai d'intervention est de **1 mois minimum** pour une intervention individuelle et de **4 à 5 semaines pour un speed-meeting ou pour une opération de sensibilisation**. Ce temps nécessaire permet à l'entrepreneur bénévole de se positionner sur votre intervention selon différents critères : disponibilité, proximité, type d'établissement ou type de filière.

Pour ces raisons-là, vous ne pouvez pas programmer une intervention du jour au lendemain.

13/ Je souhaite m'inscrire et je ne trouve pas mon établissement/ma structure sur la plateforme. Que dois-je faire ?

Nous vous invitons à contacter l'association par mail coordination@100000entrepreneurs.com, qui vérifiera le référencement de votre établissement/structure dans notre plateforme et pourra le/la créer le cas échéant.

14/ Ma situation professionnelle a changé (j'ai changé de structure, je ne suis plus enseignant, je suis à la retraite, etc...). Que dois-je faire ?

Nous vous invitons à vous **connecter sur votre espace personnel pour mettre vous-même à jour votre profil**. Pour les éléments n'y figurant pas, envoyez les nous à coordination@100000entrepreneurs.com.

15/ J'enseigne dans 2 établissements, que dois-je faire ?

La plateforme n'accepte qu'une seule adresse mail par compte Enseignant/Encadrant. Si vous enseignez dans un second établissement, vous devez créer un 2e compte avec une adresse mail différente du premier.

16/ Quelle adresse mail dois-je renseigner ? Personnelle ou académique ?

Choisissez l'une ou l'autre adresse mail mais privilégiez celle que vous consultez le plus souvent.

17/ Que puis-je faire avec un groupe de 10 élèves seulement ?

Nous mobilisons les entrepreneurs bénévoles pour intervenir auprès de groupes de 20 jeunes minimum. Nous vous recommandons d'essayer de regrouper 2 classes pour constituer ce minimum. En cas de difficulté, contactez-nous par mail à coordination@100000entrepreneurs.com.

18/ Je souhaite organiser une intervention un peu particulière, que dois-je faire ?

Le cœur de métier de notre association reste la **sensibilisation à l'entrepreneuriat au sens large via nos formats déjà existants**. Pour vos demandes particulières (visio expert, stage de 3è, etc...), vous pouvez les mentionner dans la zone de commentaire au moment où vous créez l'intervention ou bien nous contacter par mail à coordination@100000entrepreneurs.com.

19/ Je ne travaille pas dans un établissement scolaire mais dans une autre structure et j'encadre/accompagne des jeunes, le processus d'inscription est-il le même ?

Oui, tout à fait, l'association collabore également avec d'autres structures (Missions Locales, associations liées à la jeunesse, Club Jeunes des agences Pôle Emploi...).

Dans ce cas, le processus est identique, vous devez créer votre compte "Enseignant" et sélectionner dans le champ réservé à votre fonction le choix "Autre". Vous pouvez éventuellement décrire votre fonction dans la zone Suggestions & commentaires.

En cas de structure non référencée dans notre plateforme, merci de nous transmettre ses coordonnées par mail coordination@100000entrepreneurs.com.

20/ Puis-je contacter un entrepreneur déjà venu témoigner pour ma classe ?

Vous pouvez tout à fait prévoir une nouvelle intervention avec ce même entrepreneur à une date convenue entre vous, à **condition de prévenir l'association avant de créer l'intervention sur la plateforme**. Nous pourrons ainsi la réserver pour l'entrepreneur concerné.

21/ J'ai fait une demande d'intervention mais je ne la vois pas sur mon espace personnel, est-ce normal ?

Dès votre demande d'intervention enregistrée sur notre plateforme, vous recevez par mail une **notification automatique "Réception de votre demande"** qui vous garantit la prise en compte de votre action. Puis notre équipe vérifie la conformité de cette demande aux conditions d'intervention et **la validera ou vous contactera sous 48h ouvrées**. Dès qu'elle sera validée, votre intervention apparaîtra dans votre espace.

22/ D'autres questions, on est là pour vous en visio le jeudi à 13h !

Pour vous renseigner et échanger, nous sommes également à votre disposition en visio 30min **tous les jeudis de 13h à 13h30 (hors vacances scolaires)**. [Connectez-vous ici](#) et posez-nous vos questions !

Et si vous n'avez pas trouvé votre bonheur dans cette Foire Aux Questions, nous vous invitons à nous contacter par mail à coordination@100000entrepreneurs.com ou nous appeler au [01 76 43 13 16](tel:0176431316) ou contacter votre animateur régional.

Toute l'équipe 100 000 entrepreneurs vous remercie pour votre mobilisation au service des jeunes et vous souhaite de belles rencontres d'entrepreneurs !